



MARCHE DE FOURNITURE ENGAGE SELON LA PROCEDURE ADAPTEE DANS LE CADRE DE  
L'ARTICLE 28 DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

**ESPACE 2000 DE GRAND-CHAMP (56390) – REMPLACEMENT DE MENUISERIES DOUBLE  
VITRAGE EN ALUMINIUM SALLE B**

**A.A.P.C**

## **AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

**Comptable assignataire de paiements** : Monsieur le Trésorier Principal de Vannes.

**Ordonnateur** : Madame Le Maire de la commune de Grand-Champ 56390.

***Date limite de remise des offres :***

**30 AVRIL 2025 à 12 heures**

## Nom, adresse et point(s) de contact du pouvoir adjudicateur :

Commune de Grand-Champ

Correspondant : Madame le maire – 4 place de la mairie – 56390 GRAND-CHAMP

Tel : 02.97.66.79.19. Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.grandchamp.fr/>

Renseignements techniques et administratifs liés à la présente consultation :

- Monsieur Denis DIDELOT directeur des services techniques.
- [dst.mairie@grandchamp.fr](mailto:dst.mairie@grandchamp.fr) / 02 97 66 44 54

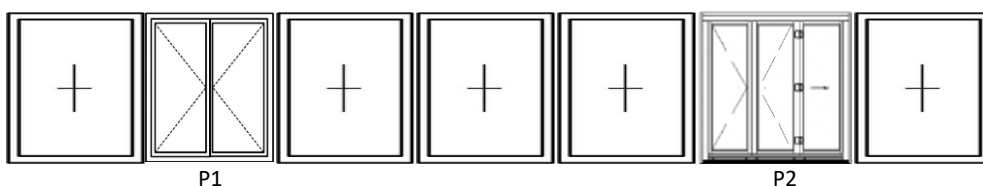
## Objet du marché :

Le présent marché public a pour objet le remplacement du châssis vitré en salle B de l'Espace 2000 situé rue Célestin BLEVIN à Grand-Champ (56390).

## Caractéristiques principales :

Châssis vitré extérieur 15 500\*2300 en aluminium double vitrage 44.2 TBE double face.

**Plan de principe : P1 identique à l'existant – P2 Proposition du candidat à maintenir les unités de passage existants tout en permettant une ouverture de 3 m libre en lieu et place de la porte existante.**



**nota** : répartition et dimensionnement des châssis fixes à charge de l'entreprise.

## Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires

Mode d'obtention des documents :

**Envoi de la version papier** sur demande écrite (courrier postal), ou retrait direct en mairie :

Mairie de Grand-Champ, place de la Mairie, 56390 GRAND-CHAMP

Ou **envoi par mail (option à privilégier)** sur demande réalisée à l'adresse mail suivante :

[dst.mairie@grandchamp.fr](mailto:dst.mairie@grandchamp.fr)

Documents payants : non.

Variante non autorisée.

**Tout candidat qui se procure le DCE sous format électronique par un autre moyen que celui décrit précédemment, risque, sans que la responsabilité du pouvoir adjudicateur puisse être engagée, de**

**ne pas être tenu informé des éventuelles évolutions du dossier ou questions dans le cadre de la procédure**

#### Pièces à remettre par le candidat :

- L'acte d'engagement valant DPGF, CCAP et ses annexes éventuelles signé et daté
- Le cahier des clauses particulières techniques et administratives (CCTP) daté paraphé, signé et accepté sans modification.
- Les fiches techniques des matériels
  
- - Une lettre de candidature avec identification du candidat (formulaire DC1 ou forme libre). En cas de groupement, les candidatures seront présentées soit par l'ensemble des opérateurs économiques groupés, soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces opérateurs économiques au stade de la passation du marché ;
- 
- - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; (listés dans le formulaire DC1 ou forme libre)
  
- - Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager la société ;
  
- - La copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

#### Critères de jugement des offres :

Valeur technique sur 60 points - Prix des prestations sur 40 points ; (Analyse des offres : Cf Article 4.3 du règlement de consultation.- Critères de jugement des offres )

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'engager une négociation

#### Condition de transmission des offres :

cf. point de contact précité et art 5 du règlement de consultation

**Date limite de remise des offres : Mercredi 30 avril à 12 heures.**

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Rennes, 3 contour de la Motte, CS 44416 , 35 044 Rennes Cedex (tél : 02 23 21 28 28, fax : 02 99 63 56 84). Courriel : [greffe.ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rennes@juradm.fr) adresse internet : <http://www.rennes.tribunal-administratif.fr/>

**Date de mise en ligne de l'avis d'appel public à la concurrence : 08 avril 2025.**